

*Commission  
municipale*

**Québec** 

**CMQ-65200**

**Date : 12 mai 2015**

**Enquête publique sur l'administration de  
la Ville de L'Assomption**

---

**DÉCISION DE LA COMMISSION MUNICIPALE SUR LA DEMANDE DU  
PROCUREUR-CHEF  
DE DÉPOSER SOUS SCELLÉS LA PIÈCE P-142**

---

## DÉCISION

Le 25 mars 2015, avant la fermeture de l'enquête publique, la Commission a rappelé au procureur du maire de donner suite à la demande du procureur-chef de la Commission, d'avoir accès à des vidéos et rapports de filature de cadres de la Ville.

Le 26 mars 2015, le procureur du maire transmet à la Commission la pièce intitulée « Vidéos et rapports de filature » (P-142).

Le 31 mars 2015, le procureur des cadres et celui de la Ville demandant que cette pièce soit déposée sous scellés. La recommandation du procureur-chef est également à cet effet.

Le 7 avril, le procureur du maire demande, pour sa part, que cette pièce soit publique.

La Commission n'a pas reçu d'autres commentaires de la part des autres participants.

La Commission a visionné les vidéos de filature et pris connaissance des rapports joints. Elle est d'avis que les informations qui y sont contenues relèvent de la vie privée et ne doivent pas être rendues publiques.

La Commission a déposé son rapport au gouvernement le 30 avril 2015 et il est important de statuer sur cette pièce avant que le rapport ne devienne public.

### EN CONSÉQUENCE,

La Commission municipale dépose sous scellés la pièce P-142 intitulée « Vidéos et rapports de filature ».



SANDRA BILODEAU  
Présidente  
Commissaire enquêteur



SYLVIE PIÉRARD  
Commissaire enquêteur

M<sup>e</sup> Joël Mercier  
CASAVANT MERCIER  
Procureur de la Commission

M<sup>e</sup> Yves Chaîné  
BÉLANGER, SAUVÉ  
Pour la Ville de L'Assomption

M<sup>e</sup> Pierre-Éloi Talbot  
LEGAULT, JOLY, THIFFAULT S.E.N.C.R.L.  
Pour Jean-Claude Gingras, maire

M<sup>e</sup> Laval Dallaire  
GAGNÉ LETARTE SENCRL  
Pour Jean Lacroix

M<sup>e</sup> Johnathan Di Zazzo  
LAPLANTE & ASSOCIÉS  
Pour l'Association des cadres de la Ville et huit cadres

Monsieur Richard Prenevost